100% Linfo qui nous rassemble



PORTE PAROLES: Urbanisme, jeunesse, espace ludique, école, voirie, finances... - pages 3 à 7

MOULIN À PAROLES : Travaux de l'église, cabinet médical, foyer rural, horaires SNCF, hommage F. PLIHON... - pages 8 à 11

LA PAROLE EST À VOUS : Anciens Combattants, Comité d'Animations, AMAP, Médiathèque... - pages 12 à 15

PAROLES D'EXPERT : État civil, horaires des navettes gratuites, portrait, histoire & patrimoine... - pages 16 à 20

Mot du Maire



e premier semestre 2017 se termine et les vacances approchent pour certains d'entre vous. Au travers de ces quelques pages, nous allons vous informer de l'action du conseil municipal.

L'effacement des réseaux aériens continue malgré le retard pris par les entreprises. Ce qui devait commencer

en début d'année se fera sur ce milieu d'année. L'éclairage public des rues des Mouliniers et Emile ROUXIN permettra une entrée de bourg mieux éclairée et assurera aux piétons qui se rendent aux différents équipements sportifs, une plus grande sécurité. Le ralentissement de l'entrée ouest du bourg est en retard lui aussi. Les voies communales ne sont pas oubliées puisque c'est 90 000 € qui sont investis dans la modernisation.

En ce qui concerne l'église, les abats sons sont rénovés. La voute sera entièrement restaurée au cours du 2° semestre, ceci concerne les boiseries et les peintures. C'est une entreprise meillacoise qui a été retenue pour réaliser ces travaux de peinture. L'entretien et l'embellissement de cet édifice, inscrit dans le plan pluriannuel, démontre notre envie de rendre ce lieu cultuel, agréable pour toute la population.

L'espace sportif n'est pas oublié. La construction des tribunes est terminée. Les spectateurs bénéficient de meilleures conditions pour encourager les joueurs. Le local « club house » a été repeint aux couleurs du club. Cette action a été réalisée par les bénévoles du club de football.

Nous avons décidé d'acheter le cabinet médical au Docteur GUYOT, afin que les habitants de Meillac et des communes environnantes puissent bénéficier de la continuité d'une médecine de proximité. Il nous paraît important de préserver l'activité de la commune pour les commerces du centre bourg. Nous défendons les intérêts de la commune, car la commune, ce sont les citoyens qui la composent, c'est-à-dire vous. Nous avons eu à prendre des décisions difficiles mais nécessaires pour le bon fonctionnement de la collectivité. Nous avons retrouvé cette sérénité qui nous permet d'appliquer le bien vivre ensemble. Nous continuerons notre action dans l'intérêt général ou chacun doit se retrouver, doit participer de manière constructive pour que nous tous, nous nous sentions bien dans notre collectivité.

Notre coopération au sein de la Communauté des Communes Bretagne Romantique se doit d'être importante. Nous ne pourrons pas faire de cette communauté, une communauté forte sans des communes fortes. Il faut que les élus comprennent que cet esprit communautaire, nous ne pourrons le construire que si chaque commune y trouve sa vraie place.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes vacances.

Georges DUMAS Maire de Meillac

ommaire

· · · PORTE PAROLES

 Extension et restructuration 	
de la restauration scolaire	Page 3
Révision du P.O.S	Page 3
Peintures de l'église	Page 3
 Équipement service technique 	Page 4
 Dispositif argent de poche 2017 	Page 4
Recensement	Page 4
Voirie Communale	Page 5
· Les rythmes scolaires	Page 6
· L'espace ludique	Page 6
Politique jeunesse à Meillac	Page 6
Finances	Page 7

• • • MOULIN À PAROLES

ADats-son	Page 8
 Acquisition Foyer Rural 	Page 8
 Cabinet médical 	Page 8
 Horaires SNCF 	Page 9
Classes 7	Page 9
 Cérémonie du 8 Mai 	Page 9
 Hommage Francis PLIHON 	Page 9
 Les tribunes 	Acres Tac des
du terrain de football	Page 10
 Départ Jacky NOBILET 	Page 10
 Jardins Partagés 	Page 10
Lotissement La Rance	Page 10
 Concert de Meillac 	Page 11
 Sortie Scolaire 	Page 11

· · · LA PAROLE EST À VOUS

A.MA.P Attitude	Page 12
 Les Anciens Combattants 	Page 12
 Comité d'Animation 	Page 13
FC Meillac	Page 13
APEEP de Meillac	Page 13
Foyer Rural	Page 14
Gymnastique	
d'entretien Meillacoise	Page 14
 Mediathèque Municipale 	Page 15
 La Troupe de l'Espérance 	Page 15
ACCA de Meillac	Page 15
	-

... DA DOLLES D'EXDEDT

PAROLES D'EXPERT	
 La navette gratuite 	Page 16
 Le dispositif de l'OPAH 	Page 17
L'état civil	Page 17
 Histoire et Patrimoine 	Page 18
 Portrait d'Artiste mosaïste 	1000.700.00
Lili Frog	Page 19

Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
- le vendredi de 14h à 17h30,
- les 1^{es} et 3^{eres} samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie

1 pl Mairie, 35270 MEILLAC Tél. 02 99 73 02 25 mairie.meillac⊕orange.fr

Extension et restructuration de la restauration scolaire

Avant-Projet Détaillé (APD) a été validé par le Conseil Municipal du 27 janvier pour un montant de 687 840 €

HT et une surface de 685 m2 dont 102 m² de préau. Le permis de construire, déposé en février, est en cours d'instruction. M. Le Sous-Préfet nous a informé par courrier que le dossier de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) a été validé au taux maximum de 40%. Les dernières études ont été approuvées par le Conseil Municipal du 9 juin. La consultation des entreprises se déroulera cet été pour un démarrage des travaux cet automne et une livraison de l'équipement fin 2018.



Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique s'est déroulée du 24 février au 27 mars 2017. Vos observations et les avis des Personnes Publiques Associées (chambre d'agriculture, services de l'Etat, Autorité Environnementale...) sont en cours d'analyse et seront pris en compte dans le PLU qui sera proposé à l'approbation du Conseil Municipal cet automne.

Peintures de la voute de l'église

Dans la continuité de notre programme de rénovation de l'église, une consultation des entreprises a été menée pour la réalisation de ces travaux de peinture. C'est l'entreprise Franck DENISOT de Meillac qui a été retenue pour un montant de 23 202 €TTC. Les travaux débuteront en septembre pour une durée d'un mois environ.

Bruno RAMBERT 1" Adjoint





Équipement service technique

ertains équipements des services techniques étant devenus usagés, il convenait de lancer une réflexion sur leur remplacement. Aussi, dans le cadre du programme gouvernemental « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », nous avons

décidé l'acquisition de matériel électroportatif sur batterie ainsi qu'un véhicule électrique avec sa borne de recharge.

Cette opération est financée à hauteur de 80% par l'état et nous permettra de réduire nos coûts d'entretien et de fonctionnement. Elle participe également à la réduction des émissions de CO2 qui doit être un objectif commun pour le bien-être de tous. L'achat groupé de ces véhicules électriques (10) par les communes intéressées par ce projet nous permet de bénéficier d'un tarif compétitif. Le choix du constructeur du véhicule n'est pas arrêté à ce jour.



Dispositif

argent de poche 2017.

Pour la troisième année, nous avons décidé de renouveler le Dispositif Argent de Poche cet été. 5 jeunes de 16 à 18 ans pourront effectuer des missions de proximité sur la commune en contrepartie d'une indemnisation.

En 2014 les jeunes avaient apportés un renfort aux agents techniques ainsi qu'aux bénévoles de la médiathèque. L'année dernière, encadrés par 2 bénévoles et Jérôme, ils avaient pour mission le montage du kiosque de l'espace ludique. Cette année, c'est la réalisation de jeux dans la cour d'école qui va leur être confiée.

Recensement

Le dernier recensement qui s'est déroulé sur notre commune fait apparaître les chiffres suivants au 1^{er} janvier 2017 :

Population municipale: 1 788 H Population comptée à part: 28 H Population totale: 1816 H

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales;
 - communautés religieuses ;
 - casernes ou établissements militaires;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

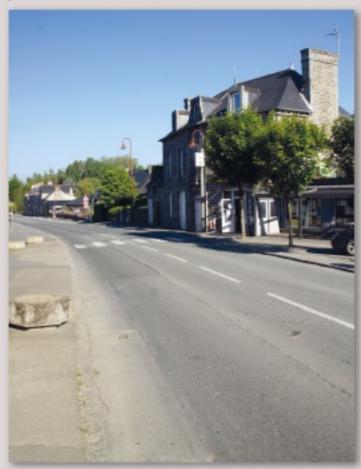
> Sandrine TALES-MERIL 2" Adjointe

Voirie Communale



a rénovation de la voirie communale continue avec un budget conséquent de 90 000€ cette année. L'effort est porté en priorité sur les axes les plus roulants, ceux qui permettent les liaisons entre les différents villages et le bourg. Le choix s'est porté sur la route de Tressé, qui va

de la grotte à la route de Lanhélin (RD 75). Nous ferons une première tranche de la RD75 au Boulhard. Bien sûr, les villages ne sont pas oubliés puisque seront réalisés les villages de la Chauvais, la Dérotée, la Loge, La Bataille. A mi-mandat, nous aurons réalisé plus de kilomètres que lors du dernier mandat. Le point à temps sera effectué sur l'ensemble de la commune par la communauté des communes.



Nous avons remplacé des panneaux directionnels des villages. La partie sud de la commune est en partie terminée. La partie nord sera réalisée au cours de ce 2ème semestre.



Les travaux de ralentissement de la traversée du bourg se feront durant le 2° semestre. Afin d'obtenir un maximum de subventions, cette opération s'effectuera en plusieurs tranches. La 1° se fera, à l'entrée ouest, entre la route de Tressé et la mairie.





En plus du fleurissement du bourg, nous avons décidé de créer du linéaire de haies bocagères sur les espaces communaux. Nous avons planté en 2017 plus de 800 arbres, créant ainsi environ une longueur de 600 mètres et un bosquet de 1200 m². Depuis le début de notre mandat, ce sont plus de 1500 arbres, d'essence locale, qui ont ainsi été plantés. Tout ceci est réalisé dans le cadre d'un programme de plantations avec la communauté des communes, ce qui permet de réaliser cette action gratuitement. L'embellissement de la commune passe aussi par ces réalisations bocagères.

Je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.



Les rythmes scolaires



epuis la rentrée 2015/2016, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à l'école de Meillac, ainsi que les temps d'activités périscolaires (TAP). Le nouveau gouvernement prévoit de laisser à chaque commune le soin de décider des rythmes scolaires pour ses écoles,

un décret le permettant devrait être publié cet été.

Dans cette attente, la rentrée 2017/2018 étant organisée et les budgets votés, la question d'une modification des horaires cette année ne se pose pas. Les TAP (totalement gratuits, organisés sur 4 jours et accessibles à tous les enfants) rencontrent beaucoup de succès auprès des familles et sont plébiscités dans les communes alentours. Toutefois, comme à notre habitude, nous sommes ouverts à la discussion et surtout partisans d'une réflexion en concertation avec tous les acteurs.

La question de l'opportunité d'une modification des rythmes scolaires à Meillac sera donc posée aux différentes instances (conseil d'école, commission enfance/jeunesse, personnel communal...) dans les prochains mois.

L'espace ludique continue de s'étoffer

Dès cet été, les équipements de l'espace ludique seront complétés par une tyrolienne qui sera implantée parallèlement à la cour de l'école maternelle. Cet emplacement a été spécifiquement choisi afin de ne être pas traversant et limiter ainsi les risques de collision.

Destinée aux enfants de 6 à 14 ans, la tyrolienne fera une longueur de 20m et sera dotée d'une plateforme de départ. Nous vous espérons toujours plus nombreux sur cet espace qui permet aux petits et grands de se retrouver.



Cependant, nous avons constaté une recrudescence des incivilités notamment des vols, de trottinette par exemple. Nous le déplorons vivement et souhaitons que chacun puisse profiter d'un endroit convivial où la suspicion et la méfiance n'ont pas leur place. Nous appelons donc au civisme de chacun et comptons sur votre aide à tous pour faire respecter ce lieu.

Une politique jeunesse

à Meillac?

Il est vrai que si nous sommes tous convaincus que la jeunesse constitue l'avenir de nos territoires, admettons que parfois, nous éprouvons des



difficultés à développer des actions à destination de cette partie si spécifique de notre population. Mais il nous parait important de porter un coup de projecteur sur la place des jeunes et leur implication dans les projets locaux. Chers parents, le moment est venu de demander à votre ado de lire ce paragraphe qui lui est directement adressé (promis, il vous redonne le bulletin après...).

Les jeunes sont souvent considérés comme un problème au vu des risques, violences ou incivilités qui leur sont associés. Rien de tout cela à Meillac et c'est heureux! Mais cela ne nous empêche pas de penser qu'en chaque jeune il y a des capacités et des ressources à valoriser, des initiatives ou des projets à accompagner. Nous vous considérons comme de véritables acteurs, impliqués dans la construction de vos parcours de citoyens, capables de vous exprimer et de participer à la vie publique.

Nous savons que le succès de l'intégration des adolescents dans la société dépend en très grande partie de la satisfaction de leurs besoins et de leurs attentes par d'autres secteurs, comme ceux de l'emploi, de l'éducation, de la mobilité, du logement, etc. Et la mission d'une politique de jeunesse est précisément de veiller aux intérêts des jeunes.

C'est pourquoi, nous vous enverrons un courrier à la rentrée, pour vous inviter à une matinée d'échange, autour d'un petit déjeuner (si important à votre âge!). Vous êtes plus de 200 jeunes entre 11 et 17 ans à Meillac et nous souhaitons vous réunir afin de vous rencontrer et évoquer avec vous des sujets qui vous intéressent ou vous préoccupent et sur lesquels vous avez des idées ou des projets. Ainsi vous pourrez:

- représenter votre catégorie d'âge,
- faire part de vos idées ou difficultés,
- échanger et argumenter sur les idées de chacun,
- mettre en place une proximité avec leurs élus,
- apprendre le fonctionnement administratif d'une collectivité,
- porter à bien un projet transversal sur des thématiques telles que l'environnement, les projets locaux.

Notre politique de jeunesse publique sera par conséquent le reflet des enjeux et des obstacles auxquels vous êtes confrontés durant le passage de l'enfance à l'âge adulte. Nous éperons que vous répondrez nombreux à notre invitation.

A tous, Parents, ado et enfants, nous vous souhaitons un bel été plein de bons moments partagés!



Point finances Stabilité dans la progression

e titre qui semble contradictoire est pourtant celui qui reflète le mieux la caractéristique

du résultat financier de notre commune. Pour étayer cette assertion, analysons le document « valorisation du compte de gestion 2016 ». Ce document édité par le trésor public de Tinténiac est disponible en mairie. Il présente l'avantage d'être dair et neutre.

Que nous dit-il?

- La fiscalité locale est passée de 589 000 € en 2014 à 607 000 € en 2016 soit une évolution de 3 % avec un taux inchangé depuis le début du mandat.
- Le remboursement de la dette (part du capital liée aux emprunts) est passé 73 000 € en 2014 à 66 000 € en 2016.
- Un total de 374 000 € de subvention reçues par la communes sur les trois exercices 2014 à 2016.
- Le résultat (différence entre les produits et les charges de la section de fonctionnement) est passé de + 309 000 € en 2014 à +489 000 € en 2016.
- La CAF (capacité d'autofinancement) est passée de 310 000 € en 2014 à 490 000 € en 2016.

La traduction de tous ces chiffres pour la commune est une santé financière retrouvée malgré la baisse de dotation de l'état et clôture favorablement notre action à mi-mandat. Notre programme établi en 2014 est réalisé ou en cours de réalisation dans sa presque totalité. Ceci est rendu possible par une maîtrise des charges à caractère général (chapitre 11). Ces dernières ont représenté 253 417 € en 2016 et 267 104 € en 2013 soit – 5,1 %.

Ouelles sont les actions à la base de ce redressement?

Tout d'abord, la situation de départ était fortement dégradée avec un suivi perfectible et impécunieux des finances par l'équipe précédente. Des arriérés de factures non payées ont impacté l'année 2014 et dans une moindre mesure l'année 2015 (ces factures auraient dû impacter l'année 2013 rendant d'autant plus importante la baisse en 2016). Ensuite tous les contrats à échéance ont été systématiquement renégociés et tous les postes de dépenses ont été analysés afin de trouver des économies possibles. Ainsi:

- Les charges d'électricité (article 60612) sont passées de 37 888 € en 2013 à 32 903 € en 2016 (voir bulletin n°5).
- Les fournitures administratives (article 6064) sont passées de 5 307 € en 2013 à 2 347 € en 2016. Les fournitures scolaires (article 6067) sont maintenues à leur niveau de 2013.
- Les combustibles (article 60621) sont passés de 6 332 € en 2013 à 2 583 € en 2016. Ce poste correspond à l'achat du

fioul de chauffage pour la mairie et des locaux annexes. Le remplacement en 2016 de la chaudière fioul par une chaudière à pellet explique en grande partie la baisse de ce poste. Il y a eu 1 665 € d'achat de pellet en 2016. Une analyse économique exhaustive sera réalisée dans un prochain bulletin après quelques années de recul sur la consommation.

- Les frais de télécommunication (article 6262) sont passés de 8 017 € en 2013 à 5 479 € en 2016. Les contrats de téléphonie et d'internet ont été revus.
- Le poste Documentation générale et technique (article 6182) est passé de 12 149 € en 2013 à 1 793 € après la suppression d'abonnements superflus à de nombreuses revues.
- Le poste Catalogues et imprimés (article 6236) est passé de 2 918 € en 2013 à 335 € en rationnalisant les stocks d'imprimés administratifs.
- Le poste Autres fournitures non stockables 1 (article 60618) qui correspond au gaz de chauffage fait l'objet d'une renégociation des contrats grâce à laquelle il est possible de passer des 1 386 €/tonne actuels à un prix de la tonne de l'ordre de 714 €.

À ces économies de fonctionnement s'ajoutent la revente de matériel inutilisé (deux tracteurs, deux épareuses et un pulvérisateur).

Toutes ces économies ont pour objectif de réaliser comme indiqué plus haut le programme proposé en 2014. En ce qui concerne l'année 2017, le budget voté permettra de finir l'opération d'effacement des réseaux, de moderniser l'édairage public de l'entrée du bourg et de la rue Emile Rouxin, de mettre en place un dispositif ralentisseur à l'entrée ouest du bourg, de poursuivre la rénovation de l'église avec la rénovation cette année des abat-sons et de la voûte (boiserie et peinture), d'améliorer le confort et de mettre aux normes les tribunes du stade de football. Enfin une dépense indispensable à la santé des meillacois va s'imposer en 2017 avec l'achat du cabinet médical afin de pérenniser l'offre de soin sur la commune. Ce rachat se fera comme indiqué dans le bulletin n° 4 par l'intermédiaire d'un prêt bancaire.

Tous les membres de la commission finances vous souhaitent de passer de bonnes vacances.

Yves Afchain 5° adjoint



Abats-son



a rénovation de l'église continue comme nous vous l'avions annoncé. Depuis trois ans, de nombreux travaux ont été effectués. Les derniers réalisés sont les abat-sons. Il était absolument nécessaire de procéder à leur restauration. Des risques de chutes de bois étaient à craindre. Les travaux ont été réalisés par les établissements Grinhard de Combourg et les peintures par l'entreprise Fougeray de St Malo. Une nacelle de 32 mètres a été utilisée pour cette réfection. Nous avons retrouvé les couleurs originelles. Cette couleur sang de bœuf redonne à notre clocher une beauté que beaucoup d'entre nous avaient oublié.



Acquisition Foyer Rural

A u cours du premier trimestre, nous avons fait l'acquisition de la salle du foyer rural. Notre commune ne disposait pas de salle des fêtes pour ses animations. Les associations communales devaient se rendre dans les communes avoisinantes pour leurs différentes manifestations. Nous ferons en sorte d'améliorer cette salle pour la rendre plus pratique et plus agréable. Le budget de la commune n'aurait pas supporté le coût d'une salle neuve (coût au Tronchet, 1 600 000 €, à St Domineuc 2 500 000 €). Le prix d'achat de ce bâtiment, du vestiaire attenant et des espaces verts est de 70 000 €. Notre ambition est de disposer d'une salle fonctionnelle à un prix raisonnable. Nous vous en reparlerons dans un prochain numéro.



Cabinet médical

ette année, le Docteur Guyot a pris sa retraite après plus de trente ans au service des Meillacois et des habitants des communes. Afin de perpétuer un service médical de proximité, nous avons décidé d'acheter le cabinet médical. Par chance, le Docteur DUVAL a pris la succession de son confrère. Nous recherchons toujours activement un deuxième médecin généraliste, afin de vous offrir une protection médicale au plus près de chez vous.





Horaires SNCF

Le train, au départ de la gare de Combourg, vous y avez pensé?

Avec 16 allers-retours en moyenne par jour, le TER vous permet de rejoindre le cœur de Rennes, à des prix très avantageux.

EXEMPLE : abonnement TER Combourg-Rennes à 88,80 €/



mois pour des voyages en illimités.

En plus, avec la prime employeur, votreabonnement est pris en charge à hauteur de 50%.

TER, c'est aussi des petits prix pour vos voyages loisirs!

Avec les prix ronds du TER Bretagne, le trajet Combourg -Rennes est à partir de 10 € l'aller-retour, sans parking, sans bouchon. C'est encore plus intéressant, pour les jeunes de - 26 ans ! (dès 4,40€ le trajet acheté par 6 ou 10, sur carte KorriGo)

BONUS: les enfants de – de 12 ans voyagent gratuitement sur le réseau TER Bretagne, tout le temps lorsqu'ils sont accompagnés par un accompagnateur payant (jusqu'à enfants gratuits par accompagnateur).

Toutes les informations :

- 7 le site SNCF TER BRETAGNE.
- Contact'TER Bretagne² 0 800 880 562 Service & appel
- en gares et boutiques SNCF

¹Du lundi au vendredi de 6h35 à 30h, le samedi de 10h à 37h.

Vous venez d'arriver sur la commune ?

Votre mairie dispose des toutes les informations pratiques et d'une offre d'essai gratuite pour découvrir le train.



Classes 7

ette année les classes 7 se dérouleront le same di 23 septembre à la salle des fêtes « le Foyer Rural ». Cette animation a pour but de réunir tous les natifs des années 7, au cours d'une journée festive. Cette journée de rencontre débute par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Les organisateurs proposent un repas le midi suivi d'un bal avec buffet campagnard le soir. Les bénévoles vous accueilleront de la meilleure des façons pour que vous gardiez un bon souvenir de cette journée. Pour les personnes nées dans les années 7, vous recevrez une feuille d'inscription dans les semaines à venir. On compte sur votre participation.

Cérémonie du 8 Mai

e 8 mai 2017, s'est déroulée la commémoration de la victoire de 1945 sur le régime nazi. C'est avec une certaine émotion que nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts. En effet, c'était le premier rendez-vous depuis le décès de Francis Plihon, ancien président de la section CATM de la



commune. Un dépôt de gerbe suivi de discours ont permis de rappeler que des êtres humains ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un pays libre. Ce souvenir

s'est terminé par le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Hommage Francis PLIHON

e 05 février 2017, l'une des figures de Meillac nous a quitté. Nous souhaitons rendre hommage à M. Francis PLIHON, Maire de la commune durant 2 mandats, de 1995



à 2001 et de 2008 à 2014. Elu municipal pendant 37 années, il a participé au développement de la commune. On lui doit la rénovation de l'école élémentaire et la création des bâtiments « maternelle », le terrain de football et les vestiaires. Il a également participé à la vie associative en ayant été Président de la section CATM, membre de l'ACCA et du comité des fêtes. Son parcours nous montre combien il était impliqué dans

la vie municipale. Nous garderons de lui, le souvenir d'un homme apprécié et volontaire qui a donné de sa vie pour le bien-être de tous.

Les tribunes

du terrain de football

e club de football de Meillac/Lanhélin/Bonnemain dispose de tribunes pour accueillir les spectateurs et supporters. Depuis l'ouverture au public, ces tribunes sont régulièrement occupées. Nous en avons profité pour mettre aux normes demandées les escaliers d'accès au terrain, utilisés par les joueurs. Nous espérons que cet aménagement permettra au club d'accueillir de plus nombreux spectateurs.



Départ Jacky NOBILET



e 1" avril 2017, l'heure de la retraite avait sonné pour M. Jacky NOBILET, employé au service technique depuis plus de 25 ans. Recruté par M René LECOINTE, Maire à ce moment-là, Jacky allait apporter son expérience professionnelle qu'il avait acquise au service OPAC de la ville de Rennes.

Son projet était d'embellir le bourg, mais il avait aussi tout l'entretien des

espaces verts, du terrain de football et les chemins piétonniers. Il a, tout au long de sa carrière, su apporter ses compétences dans ces domaines.

Au cours des 3 dernières années, nous l'avons sollicité sur nos projets, comme le fleurissement des pieds de murs, l'aménagement du cimetière, l'objectif « zéro phito » et bien d'autres sujets. Son regret est de ne pas avoir eu le temps de tout finir.

Une petite fête s'est déroulée le 2 juin 2017 pour célébrer le début d'une nouvelle vie.

L'ensemble du conseil municipal lui souhaiter une bonne 10 retraite.

Jardins Partagés



/ ancien terrain de l'Espérance a vu son aspect changer cette année. Les grands sapins qui bordaient la route de Tressé ont disparus pour être remplacés par des haies bocagères. Celles-ci ont été plantées par le Chantier Accompagnement Projet (CAP) La création de jardins familiaux suivront dans cet espace. Cela permettra à certains d'entre vous de disposer d'une petite parcelle pour cultiver ses légumes. Nous élaborerons un verger partagé, avec des essences locales d'arbres fruitiers. Du fait de la sécheresse printanière, nous avons pris du retard. Les candidats intéressés par un espace de culture peuvent s'inscrire à la mairie.

Lotissement La Rance

omme vous avez pu le constater, le lotissement « La Rance » rue des docteurs Pelé avance bien. Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, cinq logements (2 T4 et 3 T3) sont largement sortis de terre. Les trois suivants (2 T2 et 1 T3) viennent juste de commencer. Ces logements seront équipés de panneaux solaires et de chauffage par poêle à granulés. La livraison de l'ensemble de ces maisons est prévue pour janvier 2018. Les nombreuses demandes de location nous donnent la certitude qu'ils répondent à un besoin important et qu'ils ne seront pas vides d'occupants.



Concert de Meillac



L'est une idée qui trottait dans la tête d'un citoyen habitant Meillac depuis quelque temps déjà. Etant lui-même adhérent et choriste à la Chorale des Chants du Mesnil, il proposa la tenue d'un concert à monsieur le Maire qui en accepta le principe et a proposé de mettre à disposition de la chorale l'église de la commune pour l'organisation de ce concert.

Cette chorale est née en septembre 2008, de la volonté de quelques personnes soucieuses de promouvoir le chant polyphonique en milieu rural, et regroupant les volontaires d'une vingtaine de communes autour de Plerguer devenu le siège social de la chorale sous le vocable de « Chorale polyphonique des Chants du Mesnil ».

Ce groupe, composé d'amateurs, venant d'horizons sociauxculturels différents, dont la moyenne d'âge est inversement proportionnelle à leur jeunesse d'esprit, est dirigé par un chef de chœur Jean Michel Noël, fondateur et responsable de la Maîtrise de Bretagne de Rennes guide et canalise l'amour du chant d'une quarantaine de passionnés aussi assidus qu'indisciplinés quelquefois!

Il propose un programme éclectique, qui va du chant sacré en latin en français ou en allemand, voire en breton, en passant par Mozart ou Bach, et réharmonisant des chants traditionnels de Haute et Basse Bretagne, avec quelques incursions dans le répertoire baroque de la Renaissance!

C'est un voyage en forme de retour aux sources de notre culture et de nos traditions qui s'est déroulé le 30 Mars 2017 à 20h30 en l'église Saint Martin de Meillac et qui a été apprécié du public.



Sortie Scolaire

à l'école élémentaire

A près avoir testé la pratique du roller dans la salle de Meillac durant deux mois, les élèves du cycle 3 ont pu s'essayer au patinage sur glace.

Du 25 avril au 23 mai, ils ont participé à un cycle de cinq séances à la patinoire «Le Blizz» de Rennes.

Lors de ces séances, les élèves ont pu apprendre à slalomer, patiner en arrière, passer sous des obstacles, freiner et maîtriser leur vitesse et leur direction. Ils ont même appréhendé la technique du pas croisé avant!

Nos apprentis patineurs ont tous obtenu un diplôme validant leurs acquis.

Par ailleurs, trois séances de patinage ont été couplées avec des activités culturelles et sportives localisées à Rennes :

- visite du Musée des Beaux-arts avec découverte de la salle d'Egyptologie et chasse aux chefs-d'œuvre;
- visite du planétarium à l'espace des sciences avec découverte du système solaire;
- course d'orientation dans le parc des Gayeulles.



Toutes ces activités ont été rendues possibles grâce :

- à la disponibilité des parents accompagnateurs;
- au financement du projet par l'APEEP;
- au financement des transports par la municipalité;
- à M. Dumas qui s'est rendu disponible lors de l'activité course d'orientation.

A.MA.P Attitude

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

L'association d'adhérents consomm'acteurs propose chaque semaine sur votre commune des paniers de légumes biologiques



Son objectif est une action de proximité qui permet aux consommateurs de la commune de s'approvisionner en légumes frais, bios, de saison, de manière hebdomadaire ou par quinzaine; cette organisation permet de soutenir un petit paysan du territoire, de livrer des paniers sans intermédiaire et sans emballage le tout dans un souci de qualité alimentaire et environnementale.

Par le biais d'un contrat il vous est fourni des légumes, mais aussi en complément des œufs, ainsi que des fraises en auto cueillette; cette offre est exclusivement réservée aux adhérents.

Pour nous rejoindre, adhérez à l'association et engagez-vous sur une période de 6 mois ou 1 an pour 1 panier hebdo ou 1 panier quinzaine.

Depuis quelques mois, des paysans boulangers du Fournil de Pierre (situés à 2 kms de la ferme) sont devenus partenaires de l'AMAP et permettent à ceux qui le souhaitent d'avoir avec leur panier de légumes, du pain frais bio.

Aujourd'hui plus de 110 adhérents ont rejoint l'AMAP Attitude ; il est possible de venir nous voir et se renseigner durant les jours de distribution, en nous rencontrant le mercredi matin sur l'exploitation (en prévenant par téléphone), ou en prenant contact avec Sylvain Marmignon le maraîcher partenaire de notre association.

Distribution des paniers de 18h30/19h30 sur les communes de :

- ST DOMINEUC Espace Le Grand Clos le Lundi
- MINIAC MORVAN Espace Bel Air le Mercredi
- MEILLAC 17, r Melle de Vautenet (ancienne école privée)
 le Jeudi

Contacts: Sylvain Marmignon, Le Haut de la Lande - 35270 BONNEMAIN. Tél. 06 82 80 67 97

Mieux connaître l'association :

amap.attitude@yahoo.fr

12 Amap.attitude.over-blog.com

Les Anciens Combattants

Section C.A.T.M. - OPEX - Veuves - Citoyens de la Paix



A u début de cette année 2017, la Section a eu la tristesse de perdre son Président, Francis PLIHON, lequel est décédé le 5 février dans des souffrances insupportables.

Lors de ses obsèques le jeudi 9 février, une foule très nombreuse, plus de 600 personnes, était présente tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église. Les drapeaux tricolores, fleurs et souvenirs précédaient son cercueil.

Francis a exercé, sans interruption, la présidence de la section CATM de Meillac pendant 41 ans

A chaque manifestation patriotique il était présent.

Nous avons perdu un camarade, un ami dont nous garderons de très bons souvenirs.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 28 janvier, comme initialement prévu, en l'absence du Président qui venait d'être hospitalisé.

Les comptes-rendus, moral et financier, ont été présenté par le trésorier. Les finances sont saines.

Le tiers sortant a été réélu à savoir Martial LEFRANCOIS, Bernard LIZION, Jean ROBERT et Henri COBAT.

Le 23 février, le conseil d'administration s'est réuni afin de constituer un nouveau bureau, dont la composition est la suivante :

- Président : Henri COBAT Vice-président : André GIROUX.
- Secrétaire: Michel BOULANGER Secrétaire adjoint: Martial LEFRANCOIS.
- Trésorier : David GAULT Trésorier adjoint : Bernard LIZION.
- Membres: Jean ROBERT Guy TINTENIAC.
- Les portes-drapeaux sont : David GAULT, Pierre TREMORIN, Michel BOULANGER et Claude ROUAULT.
- L'effectif de la section est de 17 anciens combattants d'Algérie, 1 Opex, 5 veuves et 8 citoyens de la paix.

Le 15 avril, la Section était représentée à l'Assemblée Générale de l'Association interdépartementale des Anciens combattants, CATM, OPEX, Veuves et Citoyens de la Paix à RENNES.

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée sereinement sous la présidence de M. le Maire et la participation de l'ensemble du Conseil Municipal. L'assistance était moins nombreuse qu'habituellement et particulièrement les enfants (2). Le pique-nique annuel est fixé au dimanche 9 juillet à 12 heures à l'étang de la Ville Clérot.

Apporter son repas, palets, quilles etc... L'apéritif sera offert par la section.

Outre le décès du Président, nous avons à déplorer celui de l'épouse d'un adhérent.

En conclusion nous lançons un appel à tous les volontaires souhaitant intégrer notre section afin de pouvoir maintenir un effectif suffisant afin de poursuivre le devoir de mémoire des victimes de tous les conflits.

Henri COBAT - contact: 0299561158

henri.cobat@orange.fr

Les rendez-vous du Comité d'Animation

Deux événements vont animer la commune de Meillac en août et novembre. Ces animations populaires ont pour objectif de réunir un public nombreux et diversifié.

Le Comité d'animation de Meillac remercie la municipalité et les bénévoles pour leur aide à chaque manifestation organisée au sein de la commune durant l'année 2016, et espère les compter parmi eux pour cette période estivale qui commence.

A noter dans vos agendas, que le Comité d'Animation de Meillac organise des manifestations comme la Fête des Reliques le samedi 19 août. Cette fête traditionnelle débutera le samedi soir, et sera accompagnée d'un repas concert sur la place de l'église suivi d'une retraite aux flambeaux et du feu d'artifice annuel tiré à l'étang du bourg. Le lendemain est prévu un vide grenier, ainsi que diverses animations et comme tous les ans, la fête foraine sera présente sur l'ensemble du week-end.

Pour la fin d'année, le comité organise son traditionnel Fest Noz, qui se déroulera le samedi 25 novembre à la salle omnisport à partir de 20h30. Les membres du bureau espèrent pour cette année encore, entendre vos pas résonner au rythme de la musique bretonne.



Le comité a le plaisir de vous compter de plus en plus nombreux à ses manifestations et vous remercie de votre enthousiasme et votre bonne humeur qui le font vivre.

Le bureau

EGMLB EGMLB

FC Meillac

Lanhélin Bonnemain

e FCMLB tient à remercier la Mairie, les encadrants, l'ensemble des bénévoles, joueurs et supporters pour cette belle année de football, même si la fin de saison a été difficile.

Nous avons atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés, notamment pour les seniors, et cela est une satisfaction.

Les classements des différentes équipes sont les suivants :

L'équipe A termine 5ème du championnat de 1ère Division, l'équipe B est 8ème en 3ème Division et l'équipe C, 5ème en 5ème Division. Les vétérans sont classés 6ème de leur championnat.



Toutes les équipes jeunes ont effectué des parcours satisfaisants et ils n'ont pas démérité.

Les U19 sont classés 3ème, les U17 A terminent 5ème, les U17 B sont 9ème, les U15 A finissent 4ème et les U15 C, 10ème.

A ce jour nous n'avons pas encore les classements des U11 et U13.

Différentes manifestations ou rassemblements des U8-U9 ont eu lieu le 4 juin à Fougères, les U6-U7 le 10 juin à Québriac. Notre assemblée générale s'est déroulée le 4 juin à la salle de sport et notre tournoi de palets le 24 juin.

L'année prochaine, nous serons associés avec Tinténiac, St Domineuc, Dingé et Québriac, dans le but de concrétiser la formation d'équipes féminines en U15, U17 et seniors.

Pour terminer nos propos, le FCMLB vous souhaite de bonnes vacances.

Sportivement Le bureau

APEEP de Meillac



/ association des parents d'élèves est présente pour financer les sorties des enfants, nous avons organisé la braderie de Noël, le concours de pêche, la fête de l'école ainsi que les ventes de gâteaux et

le carnaval qui ont fonctionné avec succès. Nous tenons à remercier les bénévoles et les entreprises sans nous ne pourrions organiser toutes nos manifestations, En espérant vous retrouver l'année prochaine toujours avec la bonne humeur et la bonne ambiance. Et surtout n'oubliez pas que nous sommes l'asso qui se BOUGE pour nos enfants.

Foyer Rural de Meillac

e Foyer rural est un foyer d'animations qui a pour but de divertir et de permettre aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver pour passer d'agréables moments. Nous essayons de varier nos manifestations, aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Si vous souhaitez profiter de la bonne ambiance de nos repas, inscrivez-vous au banquet du samedi 21 octobre ou encore à notre repas chantant du dimanche 10 décembre qui vous emmènera au cabaret avec chanteurs, danseuses et un transformiste.

L'excursion annuelle du 22 juillet nous mènera en Normandie à Barneville-Carteret et sur la côte des îles en petit train. Vous pouvez encore vous inscrire.

Notre spectacle comique aura lieu le dimanche 5 novembre à 14h30 avec l'humoriste de talent « Cabochard »

Bien que la salle du Foyer ait été vendue à la commune, l'association Foyer rural continuera ses activités grâce aux bénévoles du Conseil d'administration dont voici la composition.

■ Président d'honneur Fernand Delorme

■ Présidente Raymonde Massot

■ Vice président Michel Lambert

■ Trésorière Michèle Corvaisier

■ Trésorière adjointe Marie Hardy

■ Secrétaire Madeleine Legault

Secrétaire adjointe Jeannick Nobilet

Autres membres Lucette Cailleaud, Annick et Jean Pierre Frémont, Madeleine Hébert, Danielle l'Hermitte, Marie Annick Roncier, Martine Rouillé, Annick Simon et Jean Richard Tolendal.



Très bonnes vacances à tous.

Pour l'association : La présidente : Raymonde Massot

Association Gymnastique d'Entretien Meillacoise

a saison s'est achevée fin juin sur un bilan positif pour l'association. Nous avons en effet connu une forte affluence par rapport à la saison précédente.



Accueillant pour nos activés (renforcement musculaire, abdos, fessiers, bras, étirements, gainage, cardio, avec ou sans accessoires) 59 adhérentes réparties sur le mardi soir (43) et le jeudi matin (16).

Petites nouveautés cette saison :

- le mardi soir, nous occupions la grande salle du Foyer Rural mise à notre disposition par l'association éponyme.
- et courant mai juin, dès que la météo s'y prêtait, nous avons investi le plateau de l'espace ludique pour le déroulement en plein air des séances du mardi soir.

Nous tenons à remercier Mr Le Maire, les adjoints et les conseillers pour leur soutien matériel et financier. Remerciement chaleureux à nos deux animatrices sportives, Paskaline et Sophie, qui ont assurées avec peps et inventivité les cours chaque semaine. Remerciement à nos adhérentes motivées et assidues tout au long de la saison.

L'association sera présente au forum des associations à Meillac. RDV, le 5 septembre 2017 pour la reprise de l'activité.

A tous, bel été et agréables vacances

Contact : gym.meillac@gmail.com - Tél. 02 99 73 05 23 ou 06 59 17 61 72

Médiathèque Municipale

La Médiathèque vous propose :

Nouveau

a Médiathèque s'est abonnée à de nouvelles revues :

Parents (des astuces pour les jeunes ou futurs parents...),

Maxi Cuisine (des recettes de cuisines qui changent tous les mois...) et Système D (pour les accro au bricolage...)

Il y en a aussi pour les enfants : J'apprends à Lire (une aide pour les lecteurs en herbe grâce au CD) et Cram Cram (pour nos futurs voyageurs !!!)

Des animations à la Médiathèque :

Pendant les premiers mercredi des vacances de Février et de Pâques, des joueurs petits et grands sont venus s'amuser aux jeux de société avec l'association Le Bois des Ludes autour des thèmes de la ville et des éléphants. La prochaine séance se déroulera le mercredi 26 Octobre 2017.

En février, les enfants de 3 à 6 ans ont pu découvrir des expériences sur les couleurs durant l'atelier magique ou scientifique animé par Marie Vinouse le samedi 25 février.

Les séances Tout petits lecteurs ont eu lieu les mercredi 01 mars, 5 Avril, 24 mai et 21 juin à 10h, les enfants ont pris un «train imaginaire», sont allés se promener dans le jardin, ont joué avec les couleurs avec Léonard le canard. Les séances reprendront au mois d'Octobre 2017. Les dates seront indiquées sur le site de la mairie.

En collaboration avec la communauté de communes de la Bretagne Romantique, Anne Claire Macé est venue faire découvrir aux enfants ce que nous pouvions faire autour d'une seule couleur durant l'atelier Monochrome le samedi 4 Mars.

Les travaux artistiques effectués par les enfants et des adultes durant les ateliers du mois de Novembre 2016, autour des instruments de musiques et des insectes ont pu être exposé grâce à l'association de L'Art dans les épinards au mois de Mars.

Exposition Vivarium (in) Bibliothéca



Et nous awone eu deux séances de Bricolage, les premiers samedi des vacances scolaires. Les enfants, petits et grands, ont fabriqué des petits lapins, des petites poules et de jolis œufs grâce aux bénévoles de la médiathèque. Pour le plaisir, nous vous accueillerons

nouveau un samedi au mois d'Octobre (pendant les vacances scolaires).

Nos animations sont gratuites et ouvertes à tous, en fonction des âges parfois.

Coup de coeur :

Le coup de cœur de l'équipe :

On regrettera plus tard Agnès Ledig Roman adulte, 2016

Un soir d'orage, on frappe à la porte de Valentine. Notre institutrice célibataire va voir sa vie bouleversée par Eric, le père et Anna-Nina, la fillette, fiévreuse. Tous ont vécus des choses difficiles à des degrés différents. Et ils vont se rendre compte qu'ils ont tous besoin les uns des autres. Plein de chaleur, ce roman est un bon moment de détente.

Vous pouvez retrouver ce livre à la médiathèque.

La médiathèque rouvrira ses portes dès le 7 septembre 2017 aux horaires habituels : mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

L'adhésion familiale est fixée à 10 euros par an, la consultation sur place étant gratuite.

Renseignements et contacts: 02 99 73 00 82 ou mediatheque.meillac@gmail.com

La Troupe de l'Espérance

a nouvelle saison de la Troupe de l'Espérance arrive! A partir de Septembre, les acteurs remonteront sur les planches pour préparer la nouvelle pièce.

2018, les représentations auront lieu début février. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, la Troupe de l'Espérance vous accueille avec plaisir.

Merci de nous contacter avant la fin du mois de juillet, si vous êtes intéressés au 06.74.84.93.99

ACCA de Meillac

a saison de chasse 2016/2017 se terminant, des belles énergies se sont mobilisées autour des 2 manifestations organisées par l'association. En mai, 28 équipes se sont retrouvées autour des planches à palets pour participer au 1er concours de l'ACCA. L'organisation sans faille de l'aprèsmidi a été saluée par tous les participants.



Le 9 juin, s'est autour de l'étang du bourg que les 50 pêcheurs présents se sont disputés les 100kg de truites qui avaient été lâchés la veille. Petits et grands ont ensuite pris place autour d'un excellent méchoui d'agneau et ont assisté au tirage de la tombola qui a fait de nombreux gagnants dans l'assistance.

L'ACCA remercie les nombreux bénévoles et membres du bureau qui se sont fortement investis lors de ces journées et ont contribué à leur réussite.

Rendez-vous fin août pour une nouvelle saison.

La navette gratuite pour Combourg







C'est vraiment le bon moment pour engager des travaux en bénéficiant de conseils gratuits et d'aides financières importantes!



Le dispositif de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de la Bretagne romantique, lancé pour 3 ans en 2014, a été prolongé d'une année. Les

propriétaires qui souhaitent bénéficier de subventions pour la rénovation de leur logement peuvent monter leur dossier de demande jusqu'en décembre 2017. Après, il sera trop tard.

Les travaux subventionnables concernent principalement :

- les programmes d'économies d'énergie performants, isolation (combles, sols, murs), changement de menuiseries, équipements pour le chauffage et l'eau chaude, pose d'une ventilation, installation d'une régulation, mise en œuvre d'énergies renouvelables, etc.
- les programmes d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, adaptation de salles de bain, pose de volets électriques, installation de sièges monteescaliers, réduction de seuils, etc.

Les aides représentent en moyenne plus de 70 % de l'investissement à réaliser. Plus de 3/4 de la population est éligible.

Pour mener à bien ce programme, la Communauté de communes a confié l'animation de l'OPAH à SOLIHA (ex. Pact Arim). Cette assistance gratuite et personnalisée permettra aux propriétaires de définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers. Un technicien réalisera un diagnostic du logement permettant de prioriser les travaux à mettre en œuvre par rapport à vos attentes.

Pour plus de renseignements et bénéficier des avantages de l'OPAH, contactez SOLIHA Ille-et-Vilaine :

- Permanences à Combourg tous les vendredis de 10h à 12h
 à la Maison des Services au 3 rue de la mairie à Combourg
- Téléphone : 0 800 400 702 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe)



L'état civil

(du 01/12/2016 au 31/05/2017)

NAISSANCES

DELESNE Cassandre, née le 19 Décembre

POUZOU Thomas, né le 15 Janvier

CHÉRON Alise, née le 25 Février

DUPONT Lilwenn, née le 29 Mars

GUILLEMER Tom, né le 25 Avril

SEVENOU Titouan, né le 04 Mai

ALIX Enoha, né le 22 Mai

MARIAGES

VERDES Mickaël et JULES Nathalie, le 18 Février

LABBE Julien et HIREL Sylvie, le 13 Mai

DÉCÈS

RESCAMP René, décédé le 10 Janvier

BUSSON Denise Épouse HARAND, décédée le 17 Janvier

LETUÉ Estevan, décédé le 02 Février

PLIHON Francis, décédé le 05 Février

MENGUY Jean Yves, décédé le 09 Février

ROUAULT Joséphine Veuve LEGENDRE, décédée le 10 Février

LEFRANÇOIS Josseline Épouse CHATEL, décédée le 12 Mars

MAZURIER Marthe Veuve DELORME, décédée le 04 Mai

JOURDAN Rémy, décédé le 11 Mai

100% Meillac - L'info qui nous rassemble. Bulletin municipal de la Ville de Meillac. Rédaction : Commission communication. Crédits photos : Mairie de Meillac et Eric Goron. Création, réalisation et impression : Imprimerie de l'Horloge - 22100 LANVALLAY Tél. 02 96 39 12 26. Tirage : 830 exemplaires. Distribution : La Poste.

Histoire et Patrimoine



e 9 mars 1880 les membres de la Société
d'Archéologie d'1&V prenaient connaissance
d'une circulaire émise par la sous-commission
d'Inventaire des Monuments Mégalithiques et des
Blocs Erratiques de France et d'Algérie.

Cette circulaire stipulait que le temps était venu de prendre les mesures nécessaires à la protection des monuments connus sous le nom de druidiques, de celtiques, de mégalithiques, menacés qu'ils étaient de disparaître par la destruction toujours croissante dont ils étaient l'objet.

La Société d'Archéologie d'I&V nomma donc trois personnes aux compétences reconnues pour répertorier dans le département tous ces monuments en péril. Il s'agissait de messieurs Danjou pour l'arrondissement de Fougères, Guillotin de Corson pour l'arrondissement de Redon, Bézier pour le reste.

Mr Paul Bézier fut donc amené à parcourir la campagne de Meillac pour identifier, mesurer, et classer chaque mégalithe. Le premier de sa liste est un menhir renversé dans le champ du Grand Herbage à 800 mètres au nord-ouest du bourg. Il mesurait 2.70 ml de haut et aurait été jeté à bas pour récupérer 18 des « barriques d'argent » que la légende assurait s'y trouver. Au Bourgneuf monsieur Bézier a trouvé un menhir qui aurait été surmonté d'une petite croix de pierre dont on ne voyait plus que l'emplacement. Plus loin sur le bord de l'étang du château, l'archéologue zélé a découvert tout un ensemble de différents monuments dont une grotte, un menhir renversé, des pierres à sculptures, des pierres à bassins et des roches entaillées dont « certaines ont donné lieu à la croyance assez accréditée dans le pays que certaines de ces pierres auraient servi à des holocaustes humains ».





Difficile de conclure sur une pareille assertion sauf à penser que nous vivons une époque moderne et qu'on aurait grand tort de s'en plaindre.





Portrait d'Artiste mosaïste Lili Frog

Professeure des Ecoles pendant

25 ans, de la maternelle jusqu'à la 3°, Lili a d'abord mené sa carrière d'artiste -mosaïste parallèlement à son métier d'enseignante.

I y a 10 ans, elle quitte l'éducation nationale pour se convertir à l'accueil en chambres d'hôtes et se met en quête de la maison parfaite. Après en avoir visité une quarantaine (du sud vendéen aux fins fonds du Trégor), elle tombe sur la maison idéale, située dans le village les Gâts, à Meillac. Sa configuration permet d'accueillir jusqu'à 6 personnes (lien site de la commune) tout au long de l'année, grâce à la situation attractive de la commune, au cœur de la nouvelle destination touristique régionale « St Malo, Baie du Mont Saint Michel » (voir le site Tourisme Bretagne : http://www.tourismebretagne.com/gne.bzh).



Mosaïste depuis 26 ans, sa passion remonte à l'enfance, lorsqu'elle ramassait ses premiers verres polis, qu'elle ne jetait jamais. Depuis, elle crée sans acheter aucune de ses matières premières, à l'exception du mortier et de certains supports. Son travail, plus artistique

qu'artisanal, est guidé par l'exploration des matériaux, le mouvement des matières, l'écho qu'elles peuvent avoir entre elles, ou comment sublimer une littorine, coquillage banal de nos côtes, à laquelle on n'aurait prêté aucune attention et la faire « vibrer » en la plaçant au milieu d'autres éléments.

Tout commence par la collecte. Depuis toutes ces années, Lili s'est constitué une géographie très personnelle de toutes les plages de la région et peut passer toute

une journée sans lever les yeux du sable. Des verres polis à tel endroit, des littorines (petits coquillages) de telle sorte sur telle plage, ici des dentales ou là des St Jacques, là-bas du maërl (sédiment marin d'algues rouges utilisé comme engrais), ailleurs des crépidules, le ramassage est permanent et représente un tiers du temps de création.

Le deuxième tiers est consacré à la taille du marbre réalisé à l'aide des deux seuls outils antiques existants : la marteline (marteau d'1,2 kg tranchant des deux côtés) et le tranchet en acier, fixé dans

un billot. Exactement comme le faisaient les romains, la fabrique des tesselles, ces petits morceaux de marbre de formats différents, peut durer plusieurs jours d'affilé.





Détaillées à partir de plaques de marbre uniquement récupérées en brocante, grâce à ces outils, la force n'est pas nécessaire. C'est l'inertie de l'outil qui permet un travail de précision.

La création à proprement parler représente le dernier tiers, soit 8 heures de pose pour les plus petits formats (20x20). Cet art demande donc énormément de temps, et quand on y regarde de plus près, on comprend pourquoi. En effet, les œuvres sont constituées de différents opus (terme latin signifiant « ouvrage »)qui déterminent chacun une façon de poser les tesselles. Plus d'une vingtaine existent et l'on continue, en mosaïque contemporaine, à en inventer. Obéissant aux opus incertum, vermiculatum, tessalatum, ou encore regulatum, la mosaïque n'est pas qu'un simple remplissage de surface, c'est un art extrêmement technique qui fait se succéder des séquences qui vibrent avec des séquences plates qui permettent de donner du relief. La façon dont les opus se répondent entre eux détermine la force du travail.

Quelquefois créée autour d'une idée, d'un mouvement, ou d'un effet recherché, comme en ce moment le tapis et le tissage, une œuvre peut rassembler des matériaux très variés allant de la douille électrique rouillée par l'eau salée au fil de sac d'huîtres échoué, en passant par des morceaux de casiers de pêche sans oublier le bois flotté et les bouts « de vieux je ne sais quoi ». D'abord jetée sur un croquis très succinct reprenant les mouvements recherchés, l'œuvre prend toute sa dimension en fonction de la façon dont les matériaux sont utilisés.

La seule caractéristique commune à toutes les œuvres est la signature qui est réalisée par collage et incorporée parmi les différents éléments de l'œuvre.

L'été, quand les plages sont temporairement prêtées aux touristes, Lili, elle, investit différents lieux d'exposition. L'occasion de donner des cours, de faire des démonstrations, d'expliquer la démarche atypique de son art encore victime aujourd'hui de beaucoup de préjugés.

Quand elle regagne son atelier, c'est pour accueillir des stagiaires. Qu'ils soient débutants ou initiés, ils commencent tous par de longues heures à arpenter les plages. Et vous aussi, après un stage d'initiation, vous ne verrez plus jamais les plages bretonnes de la même façon.

A l'occasion de vos balades estivales, passez lui faire une petite visite aux dates et lieux d'expositions cet été :

PLENEUF VAL ANDRE

Du lundi 17 juillet au dimanche 23 juillet 2017 - Ouvert tous les jours de 9h00 à 19h30 Présence de l'artiste, démonstration - Salle des régates, Digue promenade du Val André.

■ TREGASTEL

Du mercredi 2 août au mardi 8 août 2017 - Ouvert tous les jours de 9h00 à 19h30 Présence de l'artiste, stage et démonstration - Salle Fontaine (Palais des Congrès), place Sainte Anne.

■ CANCALE

Du jeudi 10 août au mercredi 23 août 2017 - Ouvert tous les jours de 9h00 à 19h30 Présence de l'artiste, stage et démonstration - La Galerie des Art, 46, rue du Port.

